



FIN DE VIE

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a rendu le 13 septembre 2022 un avis sur la fin de vie ouvrant ainsi une voie à « une aide active à mourir » encadrée strictement. Jusque-là, c'était la loi du 2 février 2016, dite loi Claeys-Leonetti qui réglait un pan du sujet en prévoyant la possibilité d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, dans les limites de strictes conditions. Une convention citoyenne sera organisée en octobre 2022, annonçant peut-être une évolution du cadre légal sur la fin de vie d'ici la fin de l'année 2023. Certains états ont récemment adopté une législation autorisant l'assistance au suicide et l'euthanasie comme l'Espagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

PÉNITENTIAIRE

Les dernières statistiques du ministère de la Justice ont été publiées et indiquent que les établissements pénitentiaires sont occupés à 118% (soit 5% de plus en un an). Dans 48 des 188 prisons françaises, le taux d'occupation s'élève même à plus de 150%. Au total, il y a environ 86 000 détenus incarcérés auxquels il faut ajouter pas moins de 170 000 personnes soumises à une obligation judiciaire en milieu ouvert.

CONSEIL D'ETAT

Le 28 septembre, le Conseil d'Etat a refusé d'annuler une circulaire portant sur le choix du prénom des élèves transgenres. La circulaire, publiée par le ministre de l'Éducation nationale en septembre 2021 prévoyait que les établissements scolaires devaient respecter les choix relevant de l'identité (vêtements, prénoms, pronoms utilisés, etc.) des étudiants eux-mêmes. La circulaire avait fait l'objet d'un recours, mais le Conseil d'Etat a considéré que cette circulaire protégeait les élèves transgenres en facilitant leur inclusion scolaire.

- Pour la première fois, une femme robot dirigée par une IA a été placée à la tête d'une grosse entreprise chinoise. Tang Yu, la nouvelle PDG de NetDragon Websoft, un des leaders du jeu vidéo en Chine, présente un avantage certain : elle travaille 24 heures sur 24 sans recevoir de contrepartie financière.
- Pour lutter contre le réchauffement climatique, le Medef et les syndicats ont transmis au gouvernement leur compte-rendu sur la sobriété énergétique. Parmi les propositions consensuelles : réguler les températures sur les lieux de travail, éteindre les enseignes, mettre en veille le matériel électrique, etc.
- La sonde spatiale Dart, lancée en novembre 2021 a percuté l'astéroïde Dimorphos de 160m de diamètre. La collision était intentionnelle et avait pour objectif de modifier la trajectoire de l'astéroïde.
- Suite à la démission du Premier ministre transalpin Mario Draghi, c'est le parti d'extrême droite Fratelli d'Italia dirigé par Giorgia Meloni qui a gagné les élections législatives du 25 septembre 2022. En 2008, elle avait eu le poste de Ministre pour la jeunesse au sein du gouvernement de Silvio Berlusconi à l'âge de 31 ans, ce qui avait fait d'elle la plus jeune ministre de l'Histoire de l'Italie.
- Mahsa Amini, jeune étudiante iranienne, est décédée suite à une interpellation policière pour « port de vêtements inappropriés ». Suite à la révolution islamique de 1979, la police des mœurs est chargée de faire respecter aux Iraniennes un strict code vestimentaire. Depuis, et malgré l'annonce du président Ebrahim Raïssi sur l'ouverture d'une enquête, les manifestations s'opposant au régime en place s'accroissent.
- La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a nommé Christelle Creff à la tête du service des musées de France de la direction générale des patrimoines et de l'architecture. Ce service assure la tutelle des 12 000 musées ayant reçu l'appellation « musée de France », c'est-à-dire ceux qui ont « une collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » selon la loi du 2 janvier 2002. Par exemple, sont musées de France, le musée du Louvre, mais également le Musée des Confluences à Lyon ou le Centre Pompidou-Metz.
- Le Conseil national de la refondation a été officiellement lancé le 8 septembre par le Président de la République. L'ambition est de réunir diverses personnalités (politiques, partenaires sociaux, acteurs économiques et associatifs) pour se concerter sur certains enjeux du pays : le plein-emploi et la réindustrialisation, l'école, la santé, la transition écologique et le bien vieillir en France.
- Pour la première fois depuis 2015, l'INSEE constate une hausse de la natalité en 2021 de 0,9% de plus qu'en 2020 ! La hausse la plus spectaculaire s'établit chez les femmes âgées de 40 ans ou plus puisque les naissances pour cette tranche d'âge ont progressé de 5,3%.